

Chapitre 3

Les périodes dans l'histoire de la providence et la détermination de leur durée

Section 1

Les périodes providentielles parallèles

L'étude du cours de l'histoire nous montre plusieurs cas où les différentes circonstances d'une période donnée se reproduisent à une époque ultérieure selon un schéma semblable. Certains historiens, frappés par ce phénomène, parlent d'une histoire progressant par un mouvement en spirale. Mais ils n'en perçoivent pas la cause sous-jacente. Quand une période historique réitère les événements d'une période antérieure, fût-ce avec des différences de portée et de degré, les deux périodes portent le nom de *périodes providentielles parallèles*. On l'expliquera plus loin, le recours à cette terminologie vient du fait que la providence de la restauration constitue la raison principale de ce parallélisme.

Comment se forment les périodes providentielles parallèles ? Des événements variés ont façonné le cours de l'histoire dans la

providence de la restauration qui guide cette histoire vers un but bien défini. Quand une figure centrale dans la providence faillit à sa responsabilité de restaurer le fondement pour le Messie, la période providentielle centrée sur cette personne se termine. Mais Dieu, ayant prédestiné l'accomplissement absolu de Sa volonté de façon définitive[1], choisit une autre personne pour continuer cette mission ; ainsi s'ouvre une autre période historique dans la providence, qui vise à restaurer par l'indemnité le fondement pour le Messie. Puisque cette nouvelle période restaure par l'indemnité la période précédente, un cours jalonné d'événements similaires se produit. C'est ainsi que se constitue un parallélisme entre deux périodes.

Toutefois, les périodes providentielles parallèles n'ont pas exactement la même structure ni le même contenu, parce que la figure centrale dans un âge défini doit restaurer à son époque (horizontalement) les conditions d'indemnité inaccomplies lors des périodes précédentes (verticalement). Plus la providence de la restauration se prolonge, plus les conditions d'indemnité passées s'accumulent et plus lourdes seront les conditions d'indemnité que la nouvelle figure centrale devra établir. Par conséquent, la nouvelle période parallèle différera de la période précédente dans son contenu comme dans sa portée.

On peut classer les trois stades de la période de développement selon divers degrés de manifestations : le stade de formation est une manifestation en symbole, le stade de croissance une manifestation en image et le stade d'accomplissement une manifestation en substance. De même, dans le déroulement de l'histoire, les périodes parallèles dans la providence de la restauration ont reproduit des événements similaires selon ce schéma. Ainsi, l'histoire entière de la providence de la restauration peut être divisée selon ce parallélisme : l'ère providentielle du fondement pour la restauration est une ère de type symbolique, l'ère providentielle de la restauration une ère de

type image et l'ère providentielle de la prolongation de la restauration une ère de type substantiel.

Examinons ensuite les principaux facteurs qui entrent en jeu dans la formation des périodes providentielles parallèles. Celles-ci surviennent à cause des cours réitérés de restauration du fondement pour le Messie. Par conséquent, les facteurs qui déterminent la formation des périodes providentielles parallèles sont : premièrement, les trois conditions nécessaires pour le fondement de foi (la figure centrale, l'objet conditionnel et la période providentielle d'indemnité) et deuxièmement, la condition d'indemnité pour éliminer la nature déchue, qui est nécessaire pour restaurer le fondement de substance.

Compte tenu de ces paramètres, il en ressort deux caractéristiques des périodes providentielles parallèles. Premièrement, les durées des périodes providentielles parallèles sont déterminées sur la base d'un nombre fixe de générations ou d'années correspondant à la période d'indemnité nécessaire pour restaurer le fondement de foi. Dans la providence de la restauration, quand une figure centrale a failli à sa responsabilité, entraînant une prolongation afin de réaliser la volonté divine, Dieu reprend Son œuvre avec d'autres figures centrales jusqu'à ce que la restauration définitive du fondement de foi perdu soit achevée. Dans chaque cours providentiel, la période d'indemnité pour restaurer ce fondement doit être reprise sous une forme ou une autre. Pour cette raison, les périodes parallèles dans l'histoire ont des durées similaires, chacune représentant le même nombre déterminé d'années ou de générations. Ce chapitre se propose de traiter ce sujet en détail.

Deuxièmement, les parallèles dans l'histoire sont façonnés par les trois autres facteurs providentiels : la figure centrale et l'objet conditionnel offert, dans le cadre du fondement de foi, ainsi que la condition d'indemnité pour éliminer la nature déchue, dans le cadre du fondement de substance. Le but de la providence de la

restauration est, en définitive, de restaurer le fondement pour le Messie. Par conséquent, lorsque la providence est prolongée, les divers cours providentiels qui entrent en jeu dans la restauration de ce fondement se répètent aussi. Puisque le fondement pour le Messie ne peut être réalisé qu'en établissant le fondement de foi par l'offrande symbolique, puis le fondement de substance par l'offrande substantielle, l'histoire providentielle a réitéré des cours providentiels pour restaurer ces deux offrandes. Ces cours ont façonné les parallèles entre les périodes providentielles. Nous en reparlerons d'une façon plus approfondie dans le prochain chapitre.

Section 2

Le nombre de générations ou d'années dans les périodes de l'ère providentielle du fondement pour la restauration

2.1 Pourquoi et comment la providence de la restauration est-elle prolongée ?

La providence afin que l'humanité pose le fondement pour le Messie, le reçoive et atteigne le but final de la restauration, s'est prolongée de l'époque d'Adam à celles de Noé, d'Abraham, de Moïse et enfin de Jésus. Quand Jésus a été crucifié sans accomplir son dessein suprême à cause de l'incrédulité du peuple, la providence de la restauration s'est prolongée encore jusqu'au temps du second avènement.

Pourquoi une telle prolongation de la providence de la restauration ? On ne peut répondre à cette question qu'en comprenant le principe de la prédestination. Selon ce principe, puisque Dieu prédétermine Sa volonté de façon absolue, Il finira sûrement un jour par l'accomplir. Mais quant à savoir si la volonté de Dieu se réalisera par l'intermédiaire de tel ou tel individu, cela dépend de l'accomplissement de la part de responsabilité

humaine, qui s'ajoute à celle de Dieu. Par conséquent, lorsque cette volonté n'est pas accomplie parce que la personne responsable échoue, Dieu choisit une autre personne à une époque ultérieure pour prendre sa place. De ce fait, la providence est prolongée car Dieu poursuivra Son œuvre jusqu'à sa réalisation complète.

Examinons ensuite comment la providence s'est prolongée. Selon le Principe de la création, l'être de Dieu comporte le nombre 3. Tous les êtres créés ayant été conçus à Sa ressemblance, leur existence, leurs actions et leur période de développement se déroulent toutes en traversant un processus en trois stades. Pour qu'un être accomplisse le but de la création en établissant un fondement de quatre positions et son mouvement sphérique, il doit passer par les trois étapes de l'action d'origine-division-union et entrer en interaction avec ses trois partenaires objets pour accomplir le but des trois partenaires objets. Restaurer le but de la création est une providence de re-création sur la base de la Parole. C'est pourquoi, la providence de la restauration peut se réaliser jusqu'en trois étapes chaque fois qu'elle est prolongée. Sur la base du Principe de la création, il est possible d'envisager jusqu'à trois tentatives.

Par exemple, quand dans la famille d'Adam Caïn et Abel échouèrent dans l'offrande substantielle, la volonté de Dieu se poursuivit avec les familles de Noé et d'Abraham, et s'accomplit à la troisième tentative. Quand Abraham commit une faute dans l'offrande symbolique, la volonté de Dieu fut poursuivie avec Isaac et accomplie par Jacob. Les cours pour restaurer Canaan sous la conduite de Moïse et de Jésus se déroulèrent chacun en trois tentatives. Quand le roi Saül échoua dans la construction du Temple, cette volonté de Dieu fut poursuivie par deux autres rois : David et Salomon. L'idéal de Dieu pour la création, qui ne fut pas réalisé avec Adam, a dû traverser une deuxième puis une troisième providence pour sa réalisation : avec Jésus, le deuxième Adam, puis avec le Christ au second avènement. Des proverbes

courants, comme le dicton coréen : « Ce qui n'est pas accompli la première fois, le sera sûrement la troisième », illustrent cet aspect du Principe dans le langage de la sagesse populaire.

2.2 Conditions d'indemnité accumulées verticalement et leur restauration horizontale par l'indemnité

Pour hériter et achever les missions de ses prédécesseurs dans l'histoire providentielle, une figure centrale responsable dans la providence de la restauration doit réaliser, dans une période brève, toutes les conditions d'indemnité que ses prédécesseurs avaient tenté d'établir. Si cette figure centrale échoue aussi dans sa mission, toutes les conditions d'indemnité qu'elle a essayé d'établir sont transmises à la personne suivante investie de la même responsabilité. Les conditions non réalisées qui s'accumulent tout au long de l'histoire providentielle en raison des échecs répétés des figures centrales dans l'accomplissement de leur responsabilité sont appelées *conditions d'indemnité accumulées verticalement*. On donne le nom de *restauration horizontale par l'indemnité* à la tâche de la figure centrale, consistant à remplir toutes ces conditions dans un temps très bref.

Par exemple, Abraham devait restaurer horizontalement par l'indemnité toutes les conditions d'indemnité accumulées verticalement que la famille d'Adam et la famille de Noé avaient tenté d'établir avant lui. En offrant trois sacrifices en même temps sur le même autel, Abraham devait restaurer horizontalement par l'indemnité les conditions d'indemnité accumulées verticalement durant trois cours de la providence. Ces trois sacrifices représentaient toutes les conditions qu'Adam et Noé n'avaient pu remplir, en même temps que celles qu'Abraham devait établir en tant que nouvelle figure centrale.

Jacob, dans son cours, avait à accomplir en une courte période une condition pour restaurer horizontalement par l'indemnité les

conditions d'indemnité accumulées verticalement durant les douze générations écoulées depuis Noé. Dans ce but, il lui fut donné douze fils d'où furent issues les douze tribus d'Israël.

Jésus a eu recours à cette méthode pour restaurer horizontalement par l'indemnité toutes les conditions d'indemnité accumulées verticalement, restées inaccomplies par les ancêtres, prophètes et rois qui avaient guidé la providence durant les 4 000 ans d'histoire biblique jusqu'à son époque. Par exemple, Jésus a choisi douze apôtres et soixante-dix disciples afin de restaurer dans une durée brève les conditions d'indemnité accumulées verticalement depuis le cours de Jacob, dans lequel Dieu avait œuvré avec les douze fils de Jacob et les soixante-dix membres de sa tribu, et depuis le cours de Moïse, dans lequel Dieu avait œuvré avec les douze tribus d'Israël et les soixante-dix anciens. De plus, Jésus a jeûné 40 jours afin de restaurer horizontalement toutes les conditions d'indemnité sur la base du nombre 40 pour se séparer de Satan, accumulées verticalement et requises pour le fondement de foi. En ce sens, nous pouvons comprendre que chaque figure centrale dans la providence de la restauration ne représente pas uniquement son cours individuel, mais tous les ancêtres, prophètes et sages qui ont eu la même mission dans le passé. Elle porte en elle les fruits de leurs œuvres tout au long de l'histoire.

2.3 La restauration horizontale par l'indemnité réalisée verticalement

Il arrive que la restauration horizontale soit menée à bien par une providence verticale pouvant prendre plusieurs générations. Ce fut le cas avec la providence de la restauration dans la famille d'Abraham. En faisant une offrande symbolique acceptable, Abraham était censé restaurer horizontalement par l'indemnité toutes les conditions d'indemnité accumulées verticalement en raison des fautes commises dans les familles d'Adam et de Noé. Sa faute dans l'offrande entraîna encore un échec et un retard

dans la providence. Comme on l'a expliqué plus haut, puisqu'il s'agissait de la troisième tentative dans la providence en vue de restaurer le fondement familial pour le Messie, le Principe impliquait que sa famille accomplisse sans faute la volonté de Dieu. C'est pourquoi, malgré son échec, Dieu chercha un moyen pour considérer Abraham comme si, n'ayant pas commis de faute, il avait restauré horizontalement les conditions d'indemnité accumulées verticalement sans aucune prolongation. À cette fin, Dieu établit une providence particulière : Il fit poser par Abraham, Isaac et Jacob les conditions d'indemnité nécessaires tout en considérant ces trois individus comme une seule personne du point de vue de Sa providence. C'est pourquoi, malgré cette prolongation à travers trois générations, la victoire de Jacob et celle d'Isaac devinrent la victoire d'Abraham, comme si elles avaient été réalisées dans sa génération sans aucun retard[2]. L'unité de ces trois générations est mise en valeur dans le titre que Dieu Se donne : « Je suis [...] le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob[3] ».

Dieu put donc créditer Abraham d'avoir réalisé, dans sa propre génération, les conditions d'indemnité qu'il n'avait pas réussi à établir horizontalement, en les accomplissant verticalement à travers les générations d'Isaac et de Jacob. Ce type de restauration est appelé *restauration horizontale par l'indemnité réalisée verticalement*.

2.4 Les périodes providentielles d'indemnité pour restaurer le fondement de foi

Une figure centrale doit accomplir une ou plusieurs périodes providentielles d'indemnité pour restaurer le fondement de foi[4]. Étudions-en les raisons. Dieu est en harmonie avec Son Principe qui possède une dimension mathématique. L'univers, avec l'être humain pour centre, a été créé selon des principes mathématiques, afin d'exprimer, en tant que partenaire objet substantiel, les caractéristiques duales du Dieu invisible. C'est la

raison pour laquelle la science, qui cherche à découvrir les lois extérieures gouvernant l'univers, progresse dans sa recherche avec l'aide des mathématiques. Nos premiers ancêtres devaient atteindre leur maturité en traversant une période de développement caractérisée par certains nombres, établissant ainsi le fondement de foi. En atteignant la perfection, ils auraient incarné l'essence de ces nombres. Nous devons étudier ces questions parce que la restauration du fondement de foi exige non seulement que nous offrions un objet conditionnel, symbolisant l'univers sous la domination de Satan, mais aussi que nous traversions une période providentielle d'indemnité pour restaurer les nombres profanés par Satan.

Avant la chute, sur la base de quels nombres nos premiers ancêtres auraient-ils dû poser le fondement de foi? Quels nombres auraient-ils dû incarner dans leur perfection? Le Principe de la création nous a enseigné qu'aucun être ne peut exister ni s'épanouir sans former d'abord un fondement de quatre positions. Par conséquent, Adam et Ève, dans leur immaturité, devaient l'un et l'autre former un fondement de quatre positions pour leur existence. Chaque position au sein du fondement des quatre positions doit passer par les trois stades de la période de développement, ce qui aboutit à un total de douze. De plus, chaque position au sein du fondement des quatre positions accomplit le but des trois partenaires objets en prenant trois partenaires, ce qui fait un total de douze partenaires objets et représente l'accomplissement du but des douze partenaires objets. Ainsi, la période de développement durant laquelle Adam devait établir le fondement de foi avait pour but de parfaire le nombre 12. Pendant leur immaturité, nos premiers ancêtres devaient poser le fondement de foi sur la base du nombre 12, et dans leur perfection, ils devaient atteindre le but des douze partenaires objets, incarnant ainsi l'essence du nombre 12. À cause de leur chute, Satan profana ce nombre. C'est pourquoi une figure centrale dans la providence de la restauration doit poser le

fondement de foi au cours d'une période d'indemnité pour restaurer le nombre 12. C'est seulement sur cette base qu'elle peut poser le fondement de substance pour restaurer une incarnation parfaite de l'essence du nombre 12.

Voici des exemples de périodes d'indemnité pour restaurer le nombre 12 : les 120 ans qu'a mis Noé à construire l'arche, les 120 ans de la providence pour restaurer Canaan sous la conduite de Moïse, les 120 ans depuis qu'Abraham fut appelé par Dieu jusqu'à l'achat par Jacob du droit d'aînesse à Ésaü contre du pain et du potage de lentilles. Comme on le verra plus tard, cette dernière période devait être restaurée par la période de 120 ans du Royaume uni dans l'ère de l'Ancien Testament et, dans l'ère du Nouveau Testament, par la période correspondante de 120 ans de l'Empire chrétien sous Charlemagne et ses fils.

Le processus de développement durant lequel Adam et Ève devaient poser le fondement de foi impliquait aussi une période pour réaliser le nombre 4. Ils devaient traverser les trois stades de la période de développement et entrer dans la sphère du règne direct de Dieu, qui est le quatrième stade. À ce point, ils auraient accompli le fondement des quatre positions. En accomplissant ainsi le nombre 4, nos premiers ancêtres devaient en devenir les incarnations parfaites. À cause de la chute, ce nombre a été profané par Satan. Aussi les figures centrales de la providence doivent-elles poser le fondement de foi au cours d'une période d'indemnité pour restaurer le nombre 4. C'est seulement sur cette base qu'elles peuvent poser le fondement de substance pour restaurer l'incarnation parfaite de l'essence du nombre 4.

On a déjà expliqué que les périodes d'indemnité pour restaurer le nombre 4 sont nécessaires pour restaurer le fondement de foi[5]. En voici des exemples : Noé et le jugement par le déluge de 40 jours ; Moïse et ses jeûnes de 40 jours, ainsi que la mission de 40 jours pour reconnaître la terre de Canaan ; Jésus et son jeûne de

40 jours, ainsi que son ministère de 40 jours après sa résurrection.

La période de développement est aussi une période pour réaliser le nombre 21. Nos premiers ancêtres devaient devenir les incarnations parfaites de l'essence du nombre 21 en posant le fondement de foi pendant une période sur la base du nombre 21, puis réaliser le but de la création. Toutefois, à cause de leur chute, Satan a profané ce nombre. C'est pourquoi les figures centrales dans l'histoire doivent poser le fondement de foi au cours d'une période d'indemnité pour restaurer le nombre 21. C'est seulement sur cette base qu'elles peuvent poser le fondement de substance pour restaurer une incarnation parfaite de l'essence du nombre 21.

Pour comprendre la signification du nombre 21, il nous faut d'abord saisir la signification des nombres 3, 4 et 7, selon le Principe. L'être de Dieu, dont les caractéristiques duales existent dans une unité harmonieuse, comporte le nombre 3. La création devient parfaite quand elle atteint l'unité avec Dieu au sein du fondement des quatre positions. De plus, pour qu'un individu devienne parfait, il doit réaliser en lui-même un fondement de quatre positions dans lequel l'esprit et le corps forment une trinité dont le centre est Dieu. Pour qu'un homme et une femme deviennent de parfaits époux, ils doivent établir un fondement de quatre positions dans lequel ils forment une trinité dont le centre est Dieu. Pour que l'univers atteigne la perfection, il doit réaliser un fondement de quatre positions dans lequel les êtres humains et le monde naturel forment une trinité dont le centre est Dieu. En outre, pour que les êtres créés réalisent un fondement de quatre positions en devenant un avec Dieu pour centre, il leur faut d'abord traverser les trois stades de la période de développement et accomplir le but des trois partenaires objets. Pour ces raisons, le nombre 3 est le nombre du ciel ou le nombre de la perfection.

Quand un partenaire sujet et un partenaire objet arrivent à ne faire plus qu'un en formant une trinité dont le centre est Dieu, l'union qui en résulte est une incarnation individuelle de vérité qui accomplit un fondement de quatre positions. Ayant ainsi acquis la qualification de créature de Dieu, elle en vient à occuper une position et à avoir une extension dans les quatre directions : nord, sud, est et ouest. En ce sens, le nombre 4 est le nombre de la terre.

Quand un être créé traverse les trois stades de la période de développement et bâtit un fondement de quatre positions, il s'établit parfaitement dans les dimensions de l'espace et du temps. Ainsi, toute création devient l'incarnation parfaite de l'essence du nombre 7, qui est la somme du nombre du ciel et du nombre de la terre. C'est la raison pour laquelle la Bible fait le récit d'une création du ciel et de la terre en sept jours. Tout comme la période de création est l'accomplissement du nombre 7, toute période pour atteindre la plénitude peut être considérée comme une période pour réaliser le nombre 7. En considérant de cette façon les trois stades de la période de développement, la période pour accomplir le stade de formation, celle pour accomplir le stade de croissance et celle pour accomplir le stade d'accomplissement sont toutes des périodes pour réaliser le nombre 7. Au total, on peut considérer la période de développement tout entière comme une période pour réaliser le nombre 21.

Voici des exemples de périodes d'indemnité sur la base du nombre 21 : après le déluge, Dieu incita Noé à lâcher une colombe à trois reprises pour préfigurer Sa providence qui devait s'accomplir en trois étapes. La colombe fut envoyée à des intervalles de sept jours ; la période tout entière représente donc un total de 21 jours.^[6] Quand Jacob suivit le cours pour restaurer Canaan au niveau familial, il peina en exil à Harân avant de revenir en Canaan, endurant trois périodes de sept ans qui formaient un total de 21 ans. Dans l'ère de l'Ancien Testament, il y eut la période de 210 ans de captivité des Israélites à Babylone et de leur retour

en Israël, qui devait restaurer par l'indemnité le cours de 21 ans de Jacob. Quant à l'ère du Nouveau Testament, on y trouve la période de 210 ans de la captivité du pape en Avignon jusqu'à la veille de la Réforme, qui devait également restaurer par l'indemnité le cours de 21 ans de Jacob.

La période de développement doit aussi réaliser le nombre 40. Nos premiers ancêtres devaient devenir les incarnations parfaites de l'essence du nombre 40 en posant le fondement de foi sur la base du nombre 40, puis réaliser le but de la création. Toutefois, à cause de leur chute, Satan profana ce nombre. C'est pourquoi les figures centrales dans la providence doivent poser le fondement de foi au cours d'une période d'indemnité pour restaurer le nombre 40. C'est seulement sur cette base qu'elles peuvent poser le fondement de substance pour restaurer une incarnation parfaite de l'essence du nombre 40.

Pour comprendre comment le nombre 40 est accompli durant la période de développement, il nous faut d'abord étudier la signification du nombre 10. Si nous divisons chacun des trois stades de la période de développement en trois niveaux intermédiaires, nous obtenons un total de neuf niveaux. Là réside la signification du nombre 9 dans le Principe. Comme manifestation des caractéristiques duales du Dieu invisible, chacune des créatures de Dieu passe par les neuf niveaux de la période de développement. Chacune accomplit alors son but de création en ne faisant plus qu'un avec Dieu dans le règne direct qui constitue le dixième niveau. Pour cette raison, le nombre 10 est appelé nombre de l'unité. Dieu établit les dix générations après Adam afin d'accomplir la période d'indemnité pour restaurer le nombre 10 avant d'appeler Noé. Par cette condition, Dieu voulait permettre à Noé d'accomplir la volonté qu'Adam avait laissée inachevée et devenir ensuite un avec Dieu.

Dans le fondement des quatre positions qu'Adam et Ève auraient dû établir, chaque position était amenée à passer par les dix

niveaux de la période de développement, accomplissant au total le nombre 40. Ainsi, le cours du développement d'Adam et Ève était la période pour réaliser le nombre 40 et leur fondement des quatre positions serait devenu l'incarnation parfaite de l'essence du nombre 40. Parmi les exemples de périodes d'indemnité du nombre 40 destinées à restaurer ce fondement, citons : les 40 jours entre le moment où l'arche de Noé s'est posée sur les monts d'Ararat et l'envoi de la colombe, les 40 ans de la vie de Moïse au palais du pharaon, les 40 ans de son exil dans le désert de Madiân et les 40 ans au désert durant le cours pour restaurer Canaan au niveau national.

Nous pouvons en déduire qu'il y a deux types de périodes du nombre 40 dans la providence de la restauration. Il y a la période d'indemnité pour restaurer le nombre 4 ; dans la restauration, elle est multipliée par le nombre 10, nombre de l'unité, pour former le nombre 40. Le deuxième type est la période d'indemnité pour restaurer le nombre 40 en tant que tel, qu'Adam aurait dû accomplir avant la chute, comme on vient de le décrire. Les 40 ans au désert du cours pour restaurer Canaan au niveau national étaient destinés à restaurer à la fois ces deux types de périodes sur la base du nombre 40. Cela restaurait par l'indemnité la mission de 40 jours de reconnaissance en Canaan et le jeûne de 40 jours de Moïse, qui étaient des périodes pour restaurer le nombre 4. Cela restaurait aussi par l'indemnité les 40 années de Moïse au palais du pharaon et les 40 années dans le désert de Madiân, qui étaient des périodes pour restaurer le nombre 40. Un tel phénomène se produit quand la figure centrale pour le fondement de foi restaure horizontalement par l'indemnité toutes les conditions d'indemnité accumulées verticalement dans l'histoire de la providence.

Quand une telle providence pour restaurer horizontalement des périodes sur la base du nombre 40 est à nouveau prolongée, elle peut être étendue selon une règle de multiplication par 10, parce que la période d'indemnité requise peut devoir être étendue sur

dix étapes. Ainsi, une période de 40 ans peut être étendue à 400, voire 4 000. On peut citer comme exemples : la période de 400 ans de Noé à Abraham, les 400 ans d'esclavage en Égypte et les 4 000 années bibliques d'Adam à Jésus.

Récapitulons les périodes providentielles d'indemnité qu'une figure centrale dans la providence doit remplir pour restaurer le fondement de foi. Si nos premiers ancêtres n'avaient pas chuté, ils auraient posé le fondement de foi sur la base de nombres significatifs, parmi lesquels 12, 4, 21 et 40. En accomplissant le but de la création, ils seraient devenues de parfaites incarnations de l'essence de ces nombres. Toutefois, à cause de leur chute, Satan a revendiqué tous ces nombres. C'est pourquoi les figures centrales dans l'histoire doivent poser le fondement de foi au cours de périodes providentielles d'indemnité et restaurer ainsi les nombres 12, 4, 21 et 40. C'est seulement sur cette base qu'elles peuvent poser le fondement de substance pour restaurer une incarnation parfaite de l'essence de ces nombres.

2.5 Les périodes providentielles parallèles déterminées par le nombre de générations

Selon la Bible, Dieu a choisi Noé pour prendre la providence sur ses épaules, dix générations et 1 600 ans après Adam. Examinons quels nombres significatifs ont été restaurés par les 1 600 ans et les dix générations.

10 est le nombre de l'unité avec Dieu. Le développement vers la maturité requiert une période de réalisation du nombre 10, au cours de laquelle Adam et Ève devaient devenir les incarnations parfaites de l'essence du nombre 10. Quand ce nombre fut profané par Satan à cause de leur chute, Dieu chercha une figure centrale pour restaurer ce nombre et commencer l'œuvre d'unir à Lui les êtres humains de par leur restauration en parfaites incarnations de l'essence du nombre 10. Pour cela, Dieu attendait de la figure centrale qu'elle accomplît une période d'indemnité

restaurant le nombre 10. C'est pourquoi Il appela Noé dix générations après Adam.

Nous avons expliqué précédemment que nos premiers ancêtres devaient traverser une période de développement réalisant le nombre 40, ce qui leur aurait permis de devenir de parfaites incarnations de l'essence du nombre 40. Afin que des êtres humains déchus deviennent des figures centrales capables d'ouvrir le chemin pour la restauration future de parfaites incarnations du nombre 40, il faut qu'ils établissent le fondement des quatre positions nécessaire à cette restauration et traversent alors une période d'indemnité pour restaurer le nombre 40. Chaque position dans ce fondement devrait traverser une période d'indemnité destinée à restaurer le nombre 40, aboutissant à une période d'indemnité pour restaurer le nombre 160. En outre, puisque les êtres humains déchus devaient accomplir ce nombre à travers dix générations – 10 signifiant l'unité avec Dieu – ils devaient traverser une période d'indemnité correspondant au nombre 1 600. C'est pour cette raison que la période d'Adam à Noé a duré 1 600 ans, selon le mode de calcul biblique.

Après l'échec de la providence de la restauration dans la famille de Noé, Dieu a attendu 400 ans, le temps que s'écoulent dix autres générations, avant d'appeler Abraham à porter le fardeau de la providence. Calculée d'après le nombre de générations, la période de Noé à Abraham était parallèle à la période d'Adam à Noé, et devait restaurer cette période antérieure par l'indemnité.

Nous avons expliqué auparavant pourquoi cette période a duré 400 ans[7]. Dieu a fait endurer à Noé le jugement de 40 jours du déluge afin d'accomplir le but de la providence de la restauration, qu'Il avait poursuivi en établissant les dix générations et les 1 600 ans. Quand ce jugement de 40 jours du déluge fut profané par Satan à cause de la faute de Cham, Dieu dut œuvrer par l'intermédiaire d'une autre figure centrale pour le restaurer.

D'Adam à Noé, Dieu œuvra pour accomplir des périodes d'indemnité permettant de restaurer le nombre 160 dans chacune des dix générations. Dans la période correspondante de dix générations de Noé à Abraham, Dieu fit de la durée de chaque génération une période d'indemnité pour restaurer le nombre 40, dérivée du jugement par le déluge.

L'échec du jugement par le déluge de 40 jours devait être restauré par une période correspondant au nombre 40. Puisque la restauration de chaque génération successive devait couvrir la totalité de sa durée, il n'était guère possible de l'accomplir en 40 jours seulement. Dieu fixa donc à 40 ans la période d'indemnité que chaque génération devait traverser. Chaque jour du déluge devait être indemnisé par une année, tout comme à l'époque de Moïse, quand l'échec de la mission de reconnaissance de 40 jours en Canaan fut restauré par 40 années d'errance dans le désert[8]. Puisque chaque génération constituait une période d'indemnité de 40 ans, la providence qui s'est poursuivie sur dix générations a duré 400 ans.

2.6 Les périodes providentielles de restauration horizontale par l'indemnité réalisées verticalement

Comme expliqué précédemment, chaque figure centrale dans la providence est appelée à restaurer horizontalement toutes les conditions d'indemnité accumulées verticalement jusqu'à son époque. Ainsi, plus l'histoire providentielle est prolongée, plus les conditions d'indemnité à établir horizontalement par les figures centrales des générations suivantes sont lourdes. Au cours de la providence de la restauration dans la famille d'Adam, il n'y avait encore aucune condition d'indemnité accumulée verticalement à restaurer, car la providence venait à peine de commencer. Ainsi, le fondement pour le Messie aurait-il pu être établi assez simplement si Caïn et Abel avaient présenté correctement les offrandes symboliques et l'offrande substantielle. Une fois qu'Abel aurait réussi à faire une offrande acceptable par Dieu, il

aurait suffi que Caïn lui obéisse et le suive pour établir la condition d'indemnité pour éliminer la nature déchue. En ce qui concerne les périodes providentielles d'indemnité nécessaires à la restauration du fondement de foi, elles auraient pu être accomplies dans la brève période nécessaire pour les offrandes symbolique et substantielle. Néanmoins, quand la providence de la restauration a été prolongée à cause de l'échec de la famille d'Adam, les conditions d'indemnité ont commencé à s'accumuler verticalement, formant différentes périodes providentielles d'indemnité. C'est pourquoi, en restaurant le fondement de foi, les figures centrales depuis l'époque d'Adam ont dû traverser des périodes providentielles d'indemnité afin de restaurer des nombres tels que 12, 4, 21 et 40.

Ainsi Noé était censé restaurer de son vivant toutes ces conditions d'indemnité accumulées verticalement. Pour restaurer le fondement de foi, il a dû traverser plusieurs périodes providentielles d'indemnité : 120 ans pour construire l'arche, 40 jours pour le jugement par le déluge, 21 jours pendant lesquels il a envoyé la colombe trois fois à sept jours d'intervalle, et la période de 40 jours depuis le moment où l'arche s'arrêta sur les monts d'Ararat jusqu'à ce qu'il ait lâché la colombe.

Noé a traversé ces périodes providentielles d'indemnité avec une grande foi, mais à cause de l'échec de Cham, elles ont été envahies par Satan. Par conséquent, les conditions d'indemnité correspondantes se sont accumulées verticalement. Abraham avait l'occasion de les restaurer, en une seule fois, par son offrande symbolique. Néanmoins, parce qu'Abraham a échoué dans son offrande, les périodes d'indemnité n'ont pu être restaurées horizontalement. Elles ont dû alors être restaurées verticalement : en prolongeant l'accomplissement de Sa volonté à travers Isaac et Jacob, Dieu a œuvré pour mener à bien successivement des périodes d'indemnité destinées à restaurer les nombres 12, 4, 21 et 40.

Dans la providence centrée sur la famille d'Abraham, les périodes d'indemnité suivantes, qui auraient dû être achevées horizontalement, ont été au lieu de cela accomplies en une succession verticale pour restaurer le fondement de foi : 120 ans depuis le temps où Abraham quitta Harân jusqu'à ce que Jacob ait acheté le droit d'aînesse à Ésaü contre du pain et un potage de lentilles ; 40 ans depuis ce temps-là jusqu'au moment où Jacob se vit accorder la bénédiction de fils aîné par son père Isaac et reçut la bénédiction de Dieu alors qu'il était en route vers Harân[9] ; 21 ans à partir de là et jusqu'à ce qu'il ait accompli son labeur à Harân et soit retourné en Canaan avec sa famille et des richesses [10]; et 40 ans depuis le retour de Jacob en Canaan jusqu'à l'entrée de sa famille en Égypte à l'invitation de Joseph. De cette façon, les conditions d'indemnité qui n'avaient pu être restaurées horizontalement l'ont été verticalement par des périodes de prolongation de durées prédéterminées.

Section 3

Les périodes dans l'ère providentielle de la restauration et leur durée

L'ère providentielle de la restauration, qui était l'ère providentielle de type image, devait restaurer par l'indemnité l'ère providentielle du fondement pour la restauration, c'est-à-dire l'ère providentielle de type symbolique. Examinons les périodes de cette ère et comment leur durée fut déterminée.

3.1 La période de 400 ans d'esclavage en Égypte

Noé a établi le fondement de foi après avoir traversé victorieusement les 40 jours de jugement par le déluge dans le but de se séparer de Satan. Quand ce fondement a été détruit à cause de la faute de Cham, Dieu a voulu mettre Abraham dans la même position que Noé en lui donnant l'ordre de faire une offrande symbolique sur le fondement qui avait été établi grâce à

la période écoulée de 400 ans. Toutefois, à cause de la faute d'Abraham, ce fondement fut envahi par Satan. Pour rétablir ce fondement de 400 ans, Dieu fit subir aux Israélites 400 ans d'esclavage en Égypte[11] afin qu'ils se séparent de Satan une fois de plus.

Cette période d'esclavage en Égypte correspondait au niveau image aux 1 600 ans d'Adam à Noé dans l'ère providentielle de type symbolique. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

3.2 La période de 400 ans des juges

On rapporte que le roi Salomon commença à bâtir le Temple 480 ans après l'exode d'Égypte, en la quatrième année de son règne[12]. Puisque le règne du roi Salomon succédait au règne de 40 ans du roi Saül et au règne de 40 ans du roi David[13], nous pouvons en déduire qu'il y eut une période d'environ 400 ans depuis le temps où les Israélites entrèrent en Canaan jusqu'à ce que Saül devienne roi. Ce fut la période des juges.

Les Israélites, que Moïse avait conduits, devaient consolider le fondement de séparation d'avec Satan établi lors de leur esclavage en Égypte, restaurant ainsi au niveau national le fondement sur lequel Abraham s'était tenu – le fondement de séparation d'avec Satan posé durant les 400 ans de Noé à Abraham. Toutefois, après être entrés en Canaan sous la conduite de Josué, le successeur de Moïse, ils tombèrent à nouveau dans l'incrédulité, laissant Satan profaner une fois de plus ce fondement de 400 ans. Les Israélites durent alors traverser une autre période de séparation d'avec Satan avant de pouvoir restaurer ce fondement par l'indemnité. La période des juges, qui dura environ 400 ans depuis l'entrée du peuple en Canaan jusqu'au sacre de Saül, fut établie à cette fin.

Cette période des juges correspondait au niveau image à la période de 400 ans de Noé à Abraham dans l'ère providentielle

de type symbolique. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

3.3 La période de 120 ans du Royaume uni

L'ère providentielle de la restauration devait restaurer par l'indemnité l'ère providentielle du fondement pour la restauration. Aussi Abraham, qui commença cette ère providentielle, était-il dans la position d'Adam, Moïse dans la position de Noé, et le roi Saül dans la position d'Abraham. Abraham était une figure de transition ; il était responsable à la fois de clore l'ère providentielle du fondement pour la restauration et d'inaugurer l'ère providentielle de la restauration. Abraham fut appelé pour poser le fondement familial pour le Messie comme base du fondement national pour le Messie. Dieu devait établir sans faute le fondement pour le Messie au temps d'Abraham, car il s'agissait de Sa troisième tentative. De même, du temps du roi Saül, Dieu en était à Sa troisième tentative pour établir le fondement national pour le Messie. Aussi Dieu devait-Il à nouveau accomplir sans faute cette providence.

À cause de sa faute dans l'offrande symbolique, Abraham n'a pas restauré d'un seul coup les conditions héritées du cours de Noé sous la forme des diverses périodes providentielles d'indemnité nécessaires pour restaurer le fondement de foi, plus précisément : 120 ans, 40 jours, 21 jours et encore 40 jours. C'est pourquoi la restauration horizontale de ces périodes a dû connaître une prolongation verticale. Elles sont devenues des périodes d'indemnité successives de 120 ans, 40 ans, 21 ans et 40 ans en trois générations dans la famille d'Abraham.

Le roi Saül avait à restaurer la position d'Abraham au niveau national. En bâtissant le Temple, le roi Saül aurait dû restaurer rapidement toutes les conditions d'indemnité sous forme de périodes providentielles d'indemnité prévues dans le but de restaurer le fondement de foi du temps de Moïse. Elles incluaient :

120 ans (les trois cours de 40 ans de la vie de Moïse), 40 jours (la période des jeûnes de Moïse), 21 jours (le premier cours pour restaurer Canaan au niveau national), et 40 années (le cours au désert pour restaurer Canaan au niveau national). Toutefois, le roi Saül désobéit[14] et ne parvint pas à accomplir la volonté de Dieu. Comme au temps d'Abraham, la restauration horizontale de ces périodes d'indemnité dut être prolongée verticalement en périodes successives : les 120 ans du Royaume uni, les 400 ans des royaumes divisés du Nord et du Sud, les 210 ans de la captivité et du retour d'Israël, et la période de 400 ans de préparation pour l'avènement du Messie. Après toutes ces périodes, le peuple d'Israël fut finalement prêt à recevoir le Messie.

La période du Royaume uni devait restaurer les 120 ans de la vie de Moïse, au cours desquels il avait tenté par trois fois de poser le fondement de foi du cours pour restaurer Canaan au niveau national. Examinons plus précisément ce parallèle. Après que les Israélites eurent enduré 400 ans d'esclavage pour se séparer de Satan, Moïse posa le fondement de foi au cours des 40 ans passés au palais du pharaon. Puis il tenta de guider le peuple vers la terre de Canaan, où il lui fallait édifier le Temple. Or, l'incrédulité du peuple lui fit prolonger son cours deux fois. Moïse dut poser à nouveau le fondement de foi avec le cours de 40 ans dans le désert de Madiân, puis avec le cours de 40 ans d'errance dans le désert. De même, Saül fut intronisé roi d'Israël après que les Israélites eurent restauré les 400 ans d'esclavage en Égypte par la période de 400 ans des juges. Durant les 40 ans de son règne, le roi Saül devait poser le fondement de foi en restaurant par l'indemnité les 40 ans de la vie de Moïse au palais du pharaon. Puis il devait bâtir le Temple. Mais quand le roi Saül perdit la foi, la providence de Dieu pour bâtir le Temple dut être prolongée avec les deux règnes de 40 ans du roi David et du roi Salomon, constituant un total de 120 ans pour la période du Royaume uni.

Cette période correspondait au niveau image à la période de 120 ans dans l'ère providentielle de type symbolique depuis le moment où Abraham quitta Harân jusqu'au rachat par Jacob du droit d'aînesse de son frère. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

Tout comme la providence commencée avec Abraham s'accomplit après sa prolongation à travers Isaac et Jacob, la providence pour bâtir le Temple, commencée avec le roi Saül, se prolongea avec les rois David et Salomon avant d'être finalement accomplie.

3.4 La période de 400 ans des royaumes divisés du Nord (Israël) et du Sud (Juda)

Si le roi Saül avait réussi la providence pour la construction du Temple au cours de son règne de 40 ans, parmi les périodes d'indemnité qu'il aurait restaurées horizontalement, il y aurait eu le jeûne de 40 jours de Moïse, accompli pour recouvrer la parole révélée sur les Tables de pierre. Le roi Saül ayant perdu la foi, cette période d'indemnité dut être restaurée par une prolongation verticale de la restauration horizontale. C'est l'origine de la période des royaumes divisés du Nord et du Sud qui a duré presque 400 ans. Elle a commencé quand le Royaume uni s'est scindé entre Israël, au nord, et Juda, au sud, et s'est terminée quand le peuple de Juda fut emmené en captivité à Babylone.

Cette période correspondait au niveau image à la période de 40 ans dans l'ère providentielle de type symbolique depuis le moment où Jacob avait acheté le droit d'aînesse à Ésaü jusqu'à ce qu'il ait reçu la bénédiction d'Isaac et de Dieu[15] et s'en soit allé à Harân. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

3.5 La période de 210 ans de la captivité et du retour d'Israël

Le peuple du royaume du Nord, Israël, rompit son alliance avec Dieu. Aussi fut-il emmené en captivité par les Assyriens. Le peuple du royaume du Sud, Juda, pécha aussi contre Dieu. En conséquence, il fut déporté par le roi de Babylone, Nabuchodonosor. Les juifs y connurent presque 70 ans de captivité, puis Babylone tomba aux mains du roi Cyrus de Perse qui publia un décret royal pour leur libération. Dès lors, les juifs allaient commencer leur retour progressif à Jérusalem et y reconstruire le Temple. Le scribe Esdras mena le dernier groupe de juifs rapatriés à Jérusalem et Néhémie rebâtit le rempart de la ville. Inspiré par les prophéties de Malachie[16], le peuple commença les préparatifs pour recevoir le Messie. Quand cette période toucha à sa fin, environ 210 ans s'étaient écoulés depuis la déportation des juifs à Babylone et 140 ans depuis leur libération par les Perses. Ce fut la période de la captivité et du retour d'Israël.

Si le roi Saül avait réussi la providence de la construction du Temple, une des périodes d'indemnité qu'il aurait restaurée horizontalement aurait été la période de 21 jours durant laquelle Moïse était censé mener les Israélites d'Égypte en Canaan dans le premier cours au niveau national. Après que le roi Saül eut perdu la foi et que cette providence eut échoué, cette période d'indemnité dut être restaurée par une prolongation verticale de la restauration horizontale. La période de 210 ans de la captivité et du retour d'Israël fut établie à cette fin.

Cette période correspondait au niveau image à la période de 21 ans dans l'ère providentielle de type symbolique, qui s'étendait depuis le moment où Jacob reçut d'Isaac la bénédiction de fils aîné jusqu'à son retour en Canaan. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables. Elle devait restaurer les trois périodes de sept ans suivantes : après être arrivé à Hâran, Jacob travailla sept ans pour épouser Rachel, mais c'est Léa qui lui fut donnée ; il travailla sept

ans de plus pour Rachel et travailla encore sept ans pour acquérir des richesses avant de retourner en Canaan[17].

3.6 La période de 400 ans de préparation pour l'avènement du Messie

Revenus de captivité dans leur patrie d'Israël, les juifs retrouvèrent leur foi, rebâtirent le rempart de la ville et, s'appuyant sur les prophéties de Malachie, commencèrent en tant que nation à se préparer pour le Messie. Depuis ce temps jusqu'à la naissance de Jésus, une période de 400 ans s'écoula, la période de préparation pour l'avènement du Messie.

Si le roi Saül avait réalisé l'idéal de la construction du Temple, une des conditions d'indemnité qu'il aurait restaurée horizontalement par l'indemnité était les 40 ans d'errance dans le désert lors du troisième cours au niveau national. Après que le roi Saül eut perdu la foi et que cette providence eut échoué, la période d'indemnité de 40 ans devait être restaurée par une prolongation verticale de la restauration horizontale. La période de 400 ans pour la préparation de l'avènement du Messie fut établie à cette fin.

Cette période correspondait au niveau image à la période de 40 ans dans l'ère providentielle de type symbolique, qui s'étendait depuis le retour de Jacob en Canaan jusqu'à l'entrée de sa famille en Égypte à l'invitation de son fils Joseph. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

Section 4

Les périodes dans l'ère providentielle de la prolongation de la restauration et leur durée

L'ère providentielle de la prolongation de la restauration a eu pour but de restaurer par des périodes providentielles de type substantiel l'ère providentielle de la restauration, qui était l'ère providentielle de type image. Comme les périodes de cette ère devaient restaurer par l'indemnité les périodes correspondantes de l'ère précédente, ces périodes se déroulèrent de façon parallèle, tant par leur ordre que par leur durée.

4.1 La période de 400 ans de persécution sous l'Empire romain

Jésus est venu à l'aube de l'ère du Nouveau Testament pour accomplir la volonté que Dieu avait confiée à Abraham, le père de la foi, qui inaugura l'ère de l'Ancien Testament. Souvenons-nous que les Israélites avaient dû subir une période de 400 ans d'esclavage en Égypte pour restaurer au niveau national le fondement de foi anéanti par la faute d'Abraham dans l'offrande symbolique. Les premiers chrétiens ont subi une période de souffrance comparable pour restaurer par l'indemnité le fondement de foi détruit par la faute du peuple juif qui, en ne s'unissant pas avec Jésus, l'empêcha d'être une offrande vivante. Ce fut une période de 400 ans pendant laquelle les chrétiens furent persécutés par l'Empire romain. La persécution cessa en 313 apr. J.-C. quand l'empereur Constantin reconnut officiellement le christianisme comme une religion légale. En 392, l'empereur Théodose Ier fit du christianisme la religion d'État. Cette période, de type substantiel, correspondait à la période de 400 ans d'esclavage des Israélites en Égypte. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

4.2 La période de 400 ans des patriarches

La période suivante dans l'ère providentielle de la restauration fut la période de 400 ans des juges, alors que ceux-ci conduisaient les tribus d'Israël. Puisque l'ère providentielle de la prolongation de

la restauration est celle des périodes parallèles de type substantiel, elle doit contenir une période de 400 ans comparable à la période des juges. Ce qu'on appelle la période des patriarches commença quand le christianisme fut déclaré religion d'État de l'Empire romain et s'acheva avec l'intronisation de Charlemagne en l'an 800. Au cours de cette période, le peuple était conduit par les chefs des Églises régionales – patriarches, évêques et abbés – aux fonctions multiples comme les juges en Israël. Cette période, de type substantiel, correspondait à la période de 400 ans des juges. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

4.3 La période de 120 ans de l'Empire chrétien

Quand le peuple d'Israël s'unifia sous la conduite du roi Saül pour former une nation, commença la période de 120 ans du Royaume uni, qui se poursuivit à travers les règnes des rois David et Salomon. La période parallèle de 120 ans de l'Empire chrétien, également appelé Empire carolingien, commença lorsque Charlemagne fut couronné empereur, en l'an 800, et s'acheva en 919 quand sa lignée royale s'éteignit dans la partie orientale du royaume et qu'Henri Ier l'Oiseleur fut élu roi de Germanie. Cette période, de type substantiel, correspondait à la période de 120 ans du Royaume uni. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

4.4 La période de 400 ans des royaumes divisés de l'Est et de l'Ouest

Puisque le caractère sacré du Temple ne fut pas convenablement respecté durant la période du Royaume uni, celui-ci finit par être scindé en deux : le royaume d'Israël au nord et celui de Juda au sud. Ainsi commença la période de 400 ans des royaumes divisés du Nord et du Sud. Dans l'ère providentielle de la prolongation de la restauration, l'Empire carolingien fut divisé en deux royaumes : le Saint-Empire romain germanique à l'est et le royaume de

France à l'ouest. Bien que l'Empire carolingien ait d'abord été partagé en Francie orientale, Francie occidentale et Francie moyenne (comprenant l'Italie), cette dernière fut en grande partie absorbée par la Francie orientale ; c'est ainsi que se constitua le Saint-Empire romain germanique, alors que la Francie occidentale devenait le royaume de France. La période de 400 ans des royaumes divisés de l'Est et de l'Ouest commença avec la division de l'Empire chrétien en 919 et s'acheva en 1309 quand la papauté se déplaça en Avignon, ville aujourd'hui située dans le sud de la France. Cette période, de type substantiel, correspondait à la période de 400 ans des royaumes divisés du Nord et du Sud. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

4.5 La période de 210 ans de l'exil et du retour de la papauté

Durant la période de 400 ans des royaumes divisés du Nord et du Sud, le royaume d'Israël au nord périt aux mains des Assyriens car le peuple était tombé dans la corruption et l'idolâtrie. Le royaume de Juda au sud tomba aussi dans l'incrédulité et ne sut préserver le caractère sacré du Temple ; par conséquent, son peuple fut déporté à Babylone, représentant le monde satanique. Au cours des 210 ans qui suivirent, il subit l'exil, retourna en Israël, rebâtit le Temple et renouvela son alliance avec Dieu. La période parallèle de l'exil et du retour de la papauté dura aussi environ 210 ans. Elle commença en 1309 quand le pape Clément V, alors que la papauté était devenue corrompue, fut contraint de déplacer sa résidence de Rome en Avignon et d'y vivre assujéti aux rois de France. Cette période continua même après le retour de la papauté à Rome, jusqu'aux débuts de la Réforme protestante en 1517. Cette période de 210 ans, de type substantiel, correspondait à la période de 210 ans de la captivité et du retour d'Israël. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

4.6 La période de 400 ans de préparation pour le second avènement du Messie

Libérés de leur captivité à Babylone et revenus à Jérusalem, les juifs réformèrent leur vie religieuse et politique. S'appuyant sur les prophéties de Malachie, ils commencèrent à se préparer pour recevoir le Messie. Après la période de 400 ans de préparation pour son avènement, Jésus vint parmi le peuple juif. Pour restaurer cette période par l'indemnité, dans l'ère providentielle de la prolongation de la restauration, nous devons nous attendre à une période parallèle de 400 ans de préparation pour le second avènement du Messie. En fait, celle-ci commença en 1517 avec Martin Luther et la Réforme protestante et s'est poursuivie jusqu'à l'aube du second avènement du Christ sur la terre. Cette période, de type substantiel, correspondait à la période de 400 ans de préparation pour l'avènement du Messie. Elle avait pour but de restaurer cette période antérieure par des conditions d'indemnité semblables.

- [1]. cf. Prédestination 1
- [2]. cf. Fondement 3.1.2.3, Fondement 3.3
- [3]. Ex 3.6
- [4]. cf. Restauration 1.2.1
- [5]. cf. Fondement 2.1.2
- [6]. Gn 8.10-12
- [7]. cf. Fondement 3.1.1
- [8]. Nb 14.34
- [9]. Gn 27.1-29 ; 28.10-14
- [10]. Gn 31.41
- [11]. Gn 15.13 ; cf. Fondement 3.1.2.1

[12]. 1 R 6.1

[13]. Ac 13.21

[14]. 1 S 15.11-23

[15]. Gn 28.13

[16]. MI 3.23

[17]. Gn 31.41

Share this...